

SSIAP 2

Programme SSIAP 2 | Chef d'équipe de sécurité incendie

ANARIS
CONSULTING

Formation INTRA / INTER

Fiche actualisée le 1/12/2021

Arrêté du 2 Mai 2005 CONSOLIDE

Formacode 42811

Veille réglementaire UFACS - www.ufacs.org

Référent handicap : Bénédicte COLLELA

PUBLIC CONCERNE

> Tout public souhaitant exercer la fonction de chef d'équipe de sécurité incendie.

OBJECTIF DE LA FORMATION

Permettre au stagiaire d'acquérir les compétences nécessaires aux missions de chef d'équipe de sécurité incendie en ERP et IGH.

PRE REQUIS

> Etre SSIAP1 et avoir exercé la fonction de SSIAP1 pendant au moins 1607 heures lors des 24 derniers mois.

> Etre secouriste à l'entrée en formation (SST à jour de recyclage ou PSC1 de moins de 2 ans)

> Satisfaire à une évaluation pédagogique test B1

> Certificat médical d'aptitude physique de moins de 3 mois -APTE-

LIEU DE FORMATION

MASSY* > 12 Rue du Saule Trapu
91300 MASSY

CALAIS > 98 Ter Av. Louis Blériot
62100 CALAIS

MARSEILLE* > 131 chem Bourrely
13015 MARSEILLE

NOMBRE DE STAGIAIRES

MINI > 4 stagiaires

MAXI > 12 stagiaires

METHODE PEDAGOGIQUE

Démarche : inductive et/ou déductive suivant le chapitre et les stagiaires.

Méthode : affirmative, interrogative, active et/ou démonstrative suivant le chapitre et les stagiaires.

Outils : face-à-face pédagogique, exposés didactiques et interactifs, échanges, vidéo projection, ...



ACCES PMR / PSH

-* Sauf AGENCE CALAIS

70 H
+ 3/4H
d'examen

TARIFS

1092€ TTC - 910 € HT

8200€ HT - Tarif Groupe

FINANCEMENT



PROGRAMME

1 – ROLE ET MISSIONS DU CHEF D'EQUIPE – 38h00

Gestion et management d'équipe

Gestion de conflits

Formation et évaluation de l'équipe

Application des consignes de sécurité

2 – MANIPULATION DES SYSTEMES DE SECURITE

INCENDIE – 10h00

Système de détection

Système de mise en sécurité

Installations fixes d'extinction automatique

3 – HYGIENE ET SECURITE EN MATIERE DE SECURITE

INCENDIE – 6h00

Règlementation

Commission de sécurité et d'accessibilité matériels de sécurité incendie

4 – CHEF DU POSTE CENTRAL DE SECURITE EN SITUATION DE CRISE – 16h00

Connaître les limites de son action

Effectuer l'extinction des feux naissants

5 – EXAMEN _3/4H

MODALITE

> Présentiel

> de 9H à 17h

> du lundi au vendredi

CONDITIONS DE CERTIFICATIONS

L'examen SSIAP 2 se caractérise par :

- Epreuve écrite : QCM de 40 questions portant sur l'ensemble du programme

> Durée 40 minutes

- Epreuve pratique : Exercice de gestion du PC en situation de crise

> Durée 20 minutes

Le candidat sera certifié s'il obtient au moins la note de 12 sur 20 à l'épreuve écrite et s'il est évalué apte à l'issue de l'épreuve pratique.

Le candidat passe toutes les épreuves quel que soit le résultat obtenu à une épreuve.

Lors de la 1re présentation à l'examen, en cas d'ajournement à une ou aux deux épreuves,

le candidat dispose d'un an à compter de cette date pour valider l'ensemble des épreuves. Après cette période, le candidat perd le bénéfice des épreuves acquises et doit suivre une nouvelle formation complète avant d'être représenté à un nouvel examen.

MOYENS PEDAGOGIQUES

*PC Sécurité entièrement équipé

*SSI, système de vidéosurveillance, appareils émetteur récepteur,...)

*Matériels d'extinction incendie (extincteurs, RIA, bac à feux, sprinklers...)

*Mannequins d'entraînement secourisme

*Salle de formation équipée en vidéo-projection d'une superficie de 25m²

100%

Taux de réussite EXAMEN*

94.5%

Taux de satisfaction*

*Source questionnaire d'évaluation au 01/12/2021